



**HAL**  
open science

## **Fer et forêt. rapports entre la protoindustrie du fer et le milieu forestier en forêt de paimpont**

Sara Mille-Réault

► **To cite this version:**

Sara Mille-Réault. Fer et forêt. rapports entre la protoindustrie du fer et le milieu forestier en forêt de paimpont. *Revue forestière française*, 1994, 46 (3), pp.263-271. <10.4267/2042/26542>. <hal-03443959>

**HAL Id: hal-03443959**

**<https://hal.science/hal-03443959v1>**

Submitted on 23 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

---

# FER ET FORÊT. RAPPORTS ENTRE LA PROTOINDUSTRIE DU FER ET LE MILIEU FORESTIER EN FORÊT DE PAIMPONT \*

---

Sara MILLE-RÉAULT

---

La forêt de Paimpont, au centre de la Haute Bretagne, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Rennes, est aujourd'hui quasi universellement connue comme forêt de Brocéliande, théâtre d'une partie des aventures du roi Arthur et de ses compagnons. La chanson des « filles des forges de Paimpont », célèbre dans le folklore breton, laisse aussi quelques notoriétés aux « grandes forges » qui, du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle, ont ajouté une image industrielle à Paimpont. Les forges apparaissent souvent comme destructrices d'une belle forêt originelle — à l'image des mythes et légendes qui la parcourent — dont les usages paysans tiraient parti avec parcimonie.

Par une approche géo-historique, nous avons tenté de cerner quels rôles on peut leur attribuer :

- dans les relations entre les différentes classes de la société locale et le centre vital que constituait la forêt,
- dans l'évolution de la végétation.

## EAU, BOIS, FER : TROIS ÉLÉMENTS POUR LES FORGES

Au centre de la Bretagne orientale, la forêt de Paimpont culmine à 258 m. Ses arbres cernent une unité dont les composantes hydrologique, topographique, géologique en ont fait un espace propice aux forges.

### Eau

Le support topographique est une barrière de 14 000 hectares qui s'avancent en cap à plus de 150 m d'altitude entre le bassin de Rohan à l'ouest et celui de Rennes à l'est.

De ce promontoire s'écoule un réseau hydrographique qui donne à cette « montagne » un caractère de château d'eau. Il abreuve les bassins de l'Aff, du Meu et celui de l'Oust par l'intermédiaire de l'Yvel.

---

\* Le nom de Brécilien sera souvent utilisé : c'est le nom de la seigneurie à laquelle appartenait la forêt au Moyen-Âge. Brocéliande n'en est qu'une transformation liée au mouvement romantique du XIX<sup>e</sup> siècle. Achetée aux seigneurs en 1653 pour l'exploitation du bois et du fer, la forêt passe les siècles en restant en domaine privé : quelques hectares sur les 7 000 sont en forêt domaniale.

## Bois

Dans un espace breton où bois et forêts sont rares et morcelés, Paimpont est avec 8 000 hectares le noyau le plus considérable. La forêt actuelle témoigne d'un cortège réduit d'espèces et de la pauvreté de leur rendement. Son harmonisation est en effet manifeste par deux éléments :

- un paysage où s'étalent constamment sur les strates inférieures de la végétation des formations de landes acidiphiles ;
- une médiocrité de la productivité et de la qualité des essences.

Ainsi, loin de porter les « belles futaies d'une "Brocéliande" légendaire », les formations arborées peuvent être divisées en quatre unités :

- La dernière futaie de feuillus abîmée par la tempête de 1987 a été abattue.
- Des taillis médiocres occupent une partie des hauteurs. Chêne sessile et Hêtre sont en association dominante. Bourdaine et Bouleaux (pubescent en majorité) constituent la strate arbustive. La strate herbacée est composée d'Ajonc, de Myrtille, de Fougère-Aigle, de Molinie, Lierre et Bruyères.
- Les peuplements en futaie de résineux, artificiels et récents (XIX<sup>e</sup> et première moitié du XX<sup>e</sup> siècles), sont massivement représentés. Il existe quelques peuplements purs de Pins sylvestre et maritime. L'ensemble a son origine dans les reboisements des anciennes landes périphériques, puis des coupes centrales à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. S'opposent :
  - des peuplements de première génération avec, en général, un résineux et peu de feuillus, à structure régulière ;
  - des peuplements de deuxième génération, où il peut y avoir un mélange des deux pins et où les feuillus font un retour plus ou moins important. Leur structure est plus irrégulière que dans le premier cas. Deux associations dominent : l'une mêlant les deux essences abritant quelques médiocres peuplements de Bouleaux, Hêtre, Chênes (sessile et pédonculé). Une lande mésophile est révélée par l'Ajonc d'Europe, la Molinie et la Bruyère ciliée. La seconde association garde le Pin maritime et sylvestre, mais les sous-strates témoignent d'une lande à faciès plus sec (Ajoncs, Bruyère cendrée, Callune).
- Les taillis sous les résineux occupent une large surface. Leurs composantes reprennent celles de la description précédente. Seuls l'abondance et le traitement changent.

## Fer

Dernière extrémité d'un relief appalachien, le substratum est composé de roches pauvres et résistantes : grès armoricain qui donne des sols pauvres en éléments minéraux, et schistes pourpres se décomposant en terrains imperméables (argileux).

C'est la présence de fer au centre de la forêt, dans des formations éocènes, dans un grès inférieur quartzueux, qui nous intéresse. On le trouve aussi en moindre quantité dans les formations schisteuses des bordures occidentales.

## COHABITATION DIFFICILE DU TRIO : FORÊT-FORGES-PAYSANS

Les bois de Paimpont sont possédés, au moins depuis le bas Moyen-Âge, par de grandes familles riches et puissantes. Très tôt, ses propriétaires voient en elles une source de capital et en réglementent l'accès en rapport avec ses activités. Par sa situation : « *située au milieu de la province de Bretagne, également éloignée des deux mers et de toute rivière navigable* » (ADIV

L 935), cette forêt n'a jamais eu de réels débouchés dans le bois d'œuvre ou la construction navale. Aussi, les richesses de la forêt concernent d'abord les revenus qui découlent du contrôle et de l'extension des usages (Denis, 1954). À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, elles sont la conséquence de l'association eau, bois, fer, qui permet d'y trouver un débouché dans les forges.

### Les forges et le début d'une exploitation rentable de la forêt

#### ● *Historique*

Il existe déjà au Moyen-Âge des forges « grossières » (L'Estourbillon, 1894) qui assurent une partie des revenus des propriétaires : les comptes de revenus du XV<sup>e</sup> siècle évoquent le revenu des « *trois forges grossières* ». Ils concernent à peine 1 % du total des revenus de la seigneurie. Les propriétaires ont bien saisi que « *le plus avantageux parti qu'ils pouvaient prendre étoient d'y faire des forges* » (ADIV L 935) mais ils n'en ont pas les moyens.

La vente de la forêt en 1653 présente un nouveau départ. Les nouveaux propriétaires (famille d'Andigné et Farcy) exploitent les bois de façon intensive. La vocation industrielle demande, dès la fin du siècle, l'utilisation de cantons qui ne leur appartiennent pas : ils obtiennent l'autorisation d'extraction dans des cantons de l'abbaye de Paimpont ou à des prieurés (Saint-Barthélémy en 1656, Telhouet en 1666).

Ce nouveau type d'exploitation engendre d'autre part des conflits avec les paysans usagers. La charnière entre les deux siècles est marquée par ces oppositions qui aboutissent en 1710 à un arrêt du Parlement de Bretagne précisant le statut des usagers. Reprécisés en 1799, les statuts engendrent des procès entre usagers et propriétaires qui s'étalent jusqu'en 1883 (en 1873, la forêt est acquise par une famille d'armateurs nantais).

Bois et fers sont utilisés pour les forges jusqu'en 1946. Relancée par des faits ponctuels tels en 1720 l'incendie de Rennes, ou en 1822 par les lois sur le protectionnisme, l'exploitation du fer connaît après 1860 (traité de libre-échange signé avec l'Angleterre, concurrence de nouvelles techniques) une série d'hésitations qui aboutissent à des fermetures et des reprises successives. En 1946, l'arrêt est définitif.

L'instauration des forges est d'abord une affaire financière. La Régie et Gouvernement de Brécilien (Duval, n.d.), cotée en bourse, estime la forêt en écus et en livres. L'intervalle entre les coupes est réduit de 25 à 15 ans afin d'augmenter la production de bois. Vision tout à fait nouvelle à Paimpont, la forêt devient produit en elle-même, directement liée à la production de fer.

Les forges produisent un fer de qualité, doux et pliant. Utilisé pour l'agriculture, les constructions d'artillerie, la marine avec en particulier l'arsenal de Brest, les clouteries. Entre les périodes de crise, les débouchés dépassent largement l'économie locale. Les derniers soubresauts sont anéantis au début du XX<sup>e</sup> siècle par la concurrence internationale.

#### ● *Paysages du fer* (figure 1, p. 266)

Un paysage encore visible aujourd'hui naît dans la forêt :

— celui des bâtiments d'exploitation : village des Forges construit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, hameau des Forges-d'En-Bas (1779) ;

— les retenues d'eau ou étangs créés dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour les besoins de force hydraulique : étang des Forges ;

— des carrières et mines noyées après la fermeture définitive (Étang Bleu), ou bien se repérant par un micro-relief très tourmenté (La Moutte, La Prée, La Gelée, Timombert) ;

— une tranchée pour une voie d'acheminement du fer est encore visible en bordure septentrionale de Haute-Forêt ;

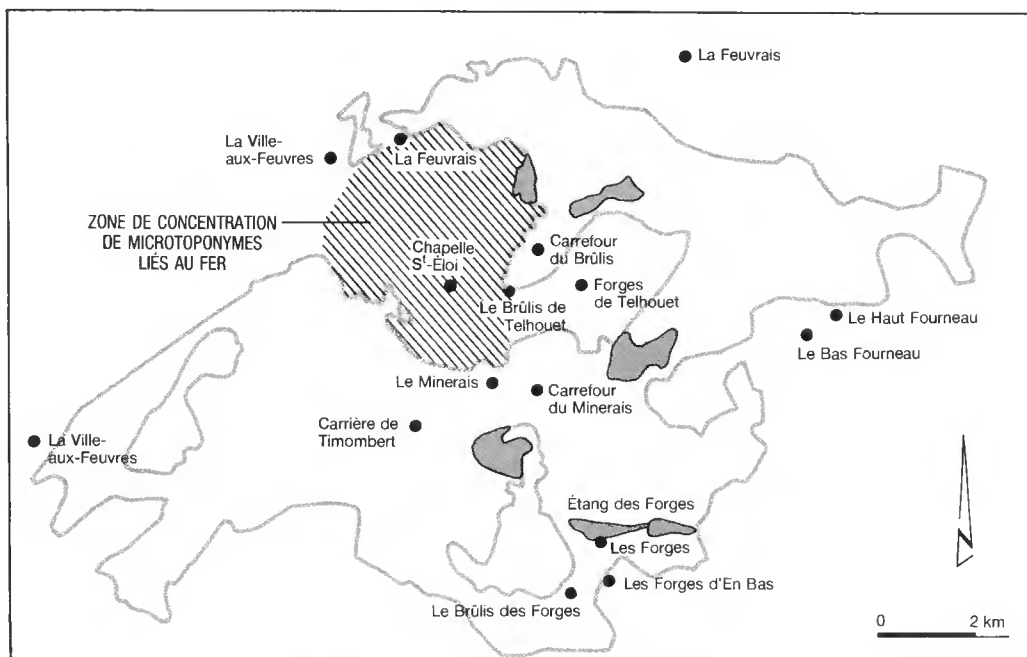


Figure 1 **TOPONYMES ET SITES LIÉS AUX FORGES À LA PRÉSENCE DE FER**

— de nombreuses fouées (place de charbonniers pour la transformation du bois en charbon) bouleversent encore la micro-topographie et ont laissé la trace de plates-formes circulaires de terre mélangée avec les restes de charbon de bois.

Ce nouvel espace est, pour les paysans locaux, une ressource complémentaire à la vie agricole : les forges emploient directement 100 à 400 hommes. En 1815, elles font vivre 310 employés (hauts fourneaux, affineries, fenderie, entretien et surveillance de la forêt). Beaucoup de cultivateurs locaux s'occupent de l'exploitation du minerai, de la préparation du charbon de bois (bûcherons et charbonniers). En hiver, les équipages de bœufs inemployés assurent le transport du minerai. C'est aussi le moment où celui-ci est lavé.

Une partie de la production est traitée sur place : le métier de cloutier se développe chez les paysans. Parallèlement, la production de cendres entraîne l'établissement de blanchisseries de toiles : Folle-Pensée, Le Canet, La Ville-Danet.

Une nouvelle communauté se forge autour du fer qui a permis la conservation d'un peuplement rural important plus longtemps que dans une grande partie des communes rurales d'Ille-et-Vilaine. Mais, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les usages forestiers vivent encore et unissent dans ses revendications le peuple de Paimpont.

### Usages menacés et défendus

Dans une société féodale, les droits d'usages représentent d'abord pour les propriétaires une source de revenus (Duval, 1959). Les anciens Usements réglementaient clairement les usages au moins depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Quand l'exploitation du fer devient rentable, ils deviennent un empêchement. Des contraintes de plus en plus sévères s'abattent sur les paysans :

— La forêt est, dès 1653, divisée en cantons. Les usagers se voient assigner des coupes parfois éloignées de leur habitation, ce qui rend illusoire l'exercice de leurs droits.

— Les afféagements (afferriages), accordés à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, s'accompagnent automatiquement d'enclosure des terres contiguës à la forêt. Aussi, dans les clairières, les paysans n'ayant pas accès aux communs et qui faisaient vivre leurs troupeaux aux dépens des zones les plus rapprochées de la forêt se voient indirectement interdire l'élevage.

— Les troupeaux doivent être confiés à un pâtre unique ; or la dispersion des clairières rend impossible la réunion des bêtes.

— Chèvres et moutons sont interdits en forêt.

Ces restrictions juridiques s'accompagnent d'une diminution des ressources forestières.

Avec l'instauration des forges, le régime de futaie est systématiquement supprimé. Les coupes sont rajeunies périodiquement. Ces aménagements ont, pour conséquence, la disparition du bois mort tombé (utilisé comme chauffage), et la limitation de la glandée, faute de glands chez les arbres trop jeunes. La quasi-totalité de la vie agricole est ainsi menacée de mort. Pendant deux siècles, la communauté rurale s'affronte, sous forme de procès ou de « non-respect des décisions », avec les propriétaires (Duval, 1954). Cette résistance dure sans qu'aucun des deux partis ne se considère comme définitivement battu. Les anciens Usements sont toujours la référence juridique des paysans alors que les règlements royaux sont rejetés. Ces conflits subsistent à l'état endémique jusqu'à la Révolution qui sera particulièrement violente dans la région.

## DÉGRADATION DU MILIEU FORESTIER

Les prémices de la prise de conscience d'une dégradation de la forêt par les usages apparaissent au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est deux cents ans plus tard, alors que les forges font depuis cent ans une exploitation intensive de la forêt, que l'on fait des descriptions de ces dégradations. Les résultats de l'arpentage de la forêt en 1652 ne nous sont pas connus ; de celui de 1728, il reste une carte (plan général de la forêt) ; ceux de 1796 (ADIV 10 S 14) et 1802 (ADIV L 935) sont des sources plus prolifiques. La fréquentation agricole de la forêt est alors souvent la première accusée. Elle a certainement entraîné une « usure » de la forêt, mais il faudrait inscrire celle-ci dans un milieu originellement fragile. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'association de la réduction de l'intervalle entre les coupes et de la continuation des usages, dans un milieu de plus en plus déséquilibré, a sans doute entraîné des effets beaucoup plus ravageurs.

### Les conséquences de l'exploitation du bois doivent s'inscrire dans un milieu originellement fragile

La formation forestière se trouve sur des substrats pauvres qui accentuent sa fragilité. Trois siècles de coupes à courte révolution ont précipité une dégradation difficilement réversible (aujourd'hui cependant, l'abandon de ces coupes et la diffusion du régime de futaie permettent aux sols d'entamer une lente amélioration).

La plus grande partie de la forêt recouvre des sols sur grès blancs : une telle roche mère produit des sols dont le complexe argilo-humique est faible et instable (Elhai, 1968). Les grès se décomposent d'autre part en un matériau poreux sablo-limoneux, chimiquement pauvre, qui donne au sol un caractère filtrant et favorise le lessivage (Palierne, 1987). Les colloïdes argileux et humiques qui, dans des contextes plus favorables retiennent les éléments nutritifs nécessaires à la végétation, ici, les absorbent peu.

À ces conditions s'ajoutent l'excès d'eau et des sols peu épais qui limitent la capacité à produire des bois de belle venue. On est bien conscient de ces réalités au début du XIX<sup>e</sup> siècle (1802) :

« 5 400 hectares de taillis productifs sont dans des parties qui se trouvent dans des montagnes parmi les rochers ou bien au contraire dans des noës ou marais, trop ? (nous n'avons pas pu faire la transcription de ce terme) qui ne fournissent ni un bois de bonne sève, ni de bonne qualité » (ADIV L 935).

La formation de chênaie-hêtraie qui s'est développée sur ces sols est, par nature, fragile et fragilisante (Elhai, 1968) : contrairement aux autres arbres à feuilles caduques, le Chêne et le Hêtre contiennent peu de calcium et de potassium indispensables à la constitution d'une litière peu acide et à une rapide minéralisation. Les arbustes et les herbes qui les accompagnent (Bourdaïne, Houx, Ajoncs, Fougères...) sont peu exigeants en éléments nutritifs et produisent aussi une litière acide.

Les données pédologiques sont, au nord, essentiellement déterminées par une roche mère schisteuse sur laquelle se sont développés des sols bruns plus ou moins lessivés. L'argile, issue de la décomposition, est essentielle à l'intégrité du complexe absorbant. Ainsi, dans la mesure où la roche est suffisamment décomposée pour permettre l'installation d'une végétation arborée, elle est plus favorable à un échange « sol/végétation riche ». Mais la faible épaisseur du sol et l'asphyxie dans les zones peu drainées relativisent les caractères positifs du schiste.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, une surexploitation du bois est certaine. Dès la vente de la forêt en 1653, les bois sont exploités de façon intensive, tout en constituant un capital que l'on commence à surveiller et à gérer. Du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, différentes descriptions de l'état de la forêt sont à la base de l'estimation de la richesse qu'elle représente.

La forge consomme au XVII<sup>e</sup> siècle 30 000 stères pour la fabrication de charbon de bois par an ; en 1856, 40 000 stères sont brûlés. En 1802, une estimation de la forêt donne une productivité de 166 177 stères (ADIV L 935). Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on constate une nette dégradation : les propriétaires remarquent : « avant l'épuisement de la forêt, on fabriquait annuellement 7 à 800 milliers de fer » (ADIV 10 S 14) alors qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'est pas possible d'élever la fabrication à plus de 2 à 300 milliers par an. La situation se rétablit un peu au XIX<sup>e</sup> siècle, car l'introduction de pins permet partiellement la reconstitution de la forêt.

### Les conséquences de la surexploitation

Le bouleversement premier pour les contemporains a été au XVII<sup>e</sup> siècle le passage d'un régime sans doute proche d'un taillis-sous-futaie à un régime de taillis. En 1669, la forêt est presque réduite à l'état de taillis. Les coupes à courte révolution sont généralisées et ne dépassent jamais 25 ans, voire 15 (Duval). Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, « la forêt ne contient véritablement que 19 119 arpents en bois, taillis, dont un tiers se trouve de médiocre qualité, comme elle ne peut manquer de l'être puisqu'il n'y en a pas qui excède 16-17 ans au plus, un tiers de mauvaise taille et mal peuplé, un autre tiers en broussailles remplies de vagues » (ADIV L 935). Peu après la Révolution, une description précise de chaque canton de la forêt est effectuée pour le compte des propriétaires (ADIV 10 S 14). Sur 8 000 hectares pris en compte, 5 500 sont qualifiés : 25 % sont en vagues, 50 % médiocres ou abrutis, 25 % de bonne, assez bonne ou très bonne qualité. L'essentiel de la forêt est de qualité médiocre, les expressions qui reviennent régulièrement sont : « bois de médiocre espérance, bois clairs et rabougris, bois de médiocre venue, pousses médiocres, sujets à rabougrir, bois chétifs et mousseux... ».

Mis à part l'éclaircissement de la strate arborée et la pauvre qualité du bois, les descriptions n'apportent pas de témoignage sur un changement de faciès de la végétation. Celui-ci semble cependant de deux ordres :

— Une dégradation des sols s'est certainement manifestée par un éclaircissement des peuplements, une colonisation plus dense du Bouleau, et la multiplication de sous-strates acidiphiles (Myrtille, Fougère, Callune, Bruyères, Ajonc). La plupart de ces plantes rappellent la formation de lande atlantique qui domine encore sur les bordures occidentales du massif.

— L'introduction, afin de repeupler le massif « épuisé », au XIX<sup>e</sup> siècle, de résineux sur les anciennes landes et sur le massif proprement dit, ajoute, à des formations pédologiques pauvres, une litière dorénavant pauvre. Un appauvrissement des horizons superficiels du sol, et indirectement la colonisation spontanée d'une végétation de plus en plus acidiphile et acidifiante, sont certainement à noter depuis.

## CONCLUSIONS

Les grandes forges apparaissent souvent dans la tradition locale comme l'élément ayant bouleversé un ordre établi naturel et humain. La belle et grande « forêt centrale de Bretagne », certainement idéalisée, en a perdu aujourd'hui l'essentiel de ses charmes.

Les bouleversements, sous forme de dégradation de la végétation et de transformation des usages, sont indéniables. Il s'agit cependant de les modérer : une permanence certaine existe.

La dégradation de la forêt n'a pour ainsi dire pas lieu en terme de réduction de surface : les limites actuelles du massif sont déjà presque parfaitement définies par une auréole de mégalithes (Briard et Larcher, 1980).

Les effets de la surexploitation du bois sont manifestés par un appauvrissement des sols et de la qualité des espèces, de leur rentabilité. Il est aujourd'hui d'autant plus visible que l'exploitation a eu lieu dans un milieu originellement fragile.

Les bouleversements humains consécutifs à l'exploitation de la forêt pour les forges ont été considérables dans la transformation des rapports des usagers (paysans) et de la forêt. Ceux-ci sont dorénavant entravés. Mais les usages définis au XV<sup>e</sup> siècle (et sans doute au XII<sup>e</sup> siècle) par la Charte des « Usements de la forêt de Brécilien », sont, grâce à la résistance paysanne, maintenus jusqu'en 1950. Ils s'effacent ensuite faute d'usagers...

Sara MILLE-RÉAULT  
Professeur agrégée de Géographie  
Faculté des Langues, Arts et Sciences humaines  
UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE  
23, avenue Albert-Einstein  
F-17071 LA ROCHELLE CEDEX 9

## CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DES FORGES DE PAIMPONT DE 1652 À 1884

- 1652 : arpentage général de la forêt ;  
1653 : vente aux d'Andigné et Farcy ;  
          création d'une société en nom pour l'exploitation des forges ; les propriétaires se réservent les droits  
          d'extraire le minerai ;  
1656/1675 : ils obtiennent l'autorisation d'extraction dans des cantons appartenant à l'abbaye ;  
1656 : abandon de bois par le prieur de Saint-Barthélémy en l'échange de droits d'usages ;  
1666 : transactions analogues avec le prieuré de Telhouet ;  
1685 : modification du statut d'exploitation des forges : création d'une société en commandites ;  
1686/1710 : conflits usagers-propriétaires ; arrêt du Parlement de Bretagne précisant le statut des usagers ;  
1720 : incendie de Rennes : essor des forges ;  
1728 : arpentage de la forêt ;  
1779 : construction d'une seconde forge et martinet ;  
1783 : enquête sur les bois ;  
1799 : reprécision du statut des usagers ;  
1801/1806 : procès propriétaires et usagers ;  
1807 : procès-verbal d'un arpenteur géomètre ;  
1815 : début de reboisement ;  
1820 : fonctionnement au coke et bois ;  
1822 : essor des forges grâce au protectionnisme ;  
1841/1883 : nouveaux procès ;  
1860 : chute des forges à la suite du traité de libre-échange signé avec l'Angleterre, de l'arrivée du chemin de  
          fer, de nouvelles techniques ;  
1865 : arrêt des forges ;  
1873 : acquisition de la forêt par une famille d'armateurs nantais ;  
1878 : reprise des forges ;  
1884 : première cessation.

## BIBLIOGRAPHIE

- BRIARD (J.), LARCHER (G.). — Mégalithes en forêt de Brocéliande. — *Archéologia*, n° 199, 1980, pp. 30-40.  
DAUMAS (M.). — L'Archéologie industrielle en France. In : Les hommes et l'histoire, pp. 167-175. — Paris :  
Ed. Robert Laffont, 1979. — 463 p.  
DAUZAT (C.). — La Toponymie française. — Paris : Payot, 1971.  
DENIS (X.). — Grandeur et décadence d'une forêt. Paimpont du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. — *Annales de Bretagne*,  
vol. LXLX, n° 3, 1954.  
DORNIC (F.). — Le Fer contre la forêt. — Rennes : Ouest France Université, 1985. — pp. 103-133.  
DUVAL (M.). — La Forêt de Paimpont et ses très anciens usements. — Rennes, 1954.  
DUVAL (M.). — Forêts seigneuriales et essor industriel en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. — Rennes : IHEC, n.d.  
(Monographie).  
DUVAL (M.). — Les Forges de Paimpont. — *Les Cahiers de l'Iroise*, 1959, pp. 46-47.

- DUVAL (M.). — Les Usages forestiers en Bretagne des origines à nos jours. — Rennes : Université de Rennes, 1966. — 418 p. (Thèse de Doctorat de Droit).
- ELHAI (H.). — Précis de biogéographie. — Paris : Armand Colin, 1968. — 404 p.
- ELIADE (M.). — Forgerons et alchimistes. — Paris : Flammarion, 1977. — 184 p. (Champs).
- GAUTHIER (M.). — Les anciennes forges bretonnes. — *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, 1958.
- HOUZART (G.). — Consommation de bois, consommation d'espace forestier, conséquences. L'exemple des grosses forges de Basse-Normandie armoricaine. — Paris : BAGF, 1983. — pp. 216-225 (n° 496).
- JECQUEL (N.). — Contribution à l'étude des relations sol/végétation dans le massif de Paimpont. — Rennes : Université de Rennes - Laboratoire d'Écologie, 1981. — 48 p. (Mémoire).
- LARCHER (G.). — Les Charbonniers à Paimpont. Contribution à l'histoire d'une commune Paimpont. — Le Chatenay, n° hors série, 1986.
- L'ESTOURBILLON (-). — Les Revenus de la forêt de Brocéliande aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. — *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan, Vannes*, 1894, 16 p.
- MAGNE (B.). — Recherches de données historiques sur l'évolution économique du massif de Paimpont. — MST Aménagement Mise en valeur des régions, 1986.
- MASSOL (de). — Droits d'usages et utilisation de la forêt dans l'ancienne forêt de Paimpont. — Rennes : Université de Rennes, 1982 (Mémoire de DEA d'histoire du Droit).
- PALIERNE (J.). — L'Eau, les sols et les paysages agro-pastoraux forestiers. — *Cahiers nantais*, n° 24, 1987.
- PARDÉ (J.). — Forges et forêts : recherches sur la consommation proto-industrielle du bois. — *Revue forestière française*, vol. XLIII, n° 4, 1991, pp. 338-340.
- SEE (M.). — Les Forêts et la question du déboisement en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime. — *Annales de Bretagne*, 1925, pp. 1-30 ; 1926, pp. 355-379.

#### Archives

Archives départementales Ille-et-Vilaine (L 935).

Estimation de la forêt. 26 thermidor an IV. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (10 S 14).

Matrices cadastrales : communes de Paimpont, Concoret, Saint-Péran, Plélan-le-Grand. Début du XIX<sup>e</sup> siècle (mairies).

Plan général de la forêt de Brécilien, située dans la paroisse de Paimpont. Terres, landes et enclaves aux dedans et aux environs. Mairie de Paimpont (archives non classées).

Procès opposant les usagers de la forêt et les propriétaires des forges. Mairie de Paimpont (archives non classées).